

Université 
de Montréal
et du monde.

Faculté de médecine
dentaire
Études supérieures



Annuaire général 2024-2025

registraire.umontreal.ca

FACULTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE

Information à jour le 12 juin 2024

Introduction

Fondée en 1904, la Faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal a formé des milliers de professionnels en médecine dentaire, lesquels se démarquent par leur savoir-faire et leur expertise reconnue à travers le monde. Elle est la plus importante faculté dentaire au Canada sur le plan des effectifs étudiants. Chef de file des pays francophones en recherche buccodentaire, la Faculté contribue au développement des connaissances et des pratiques novatrices ainsi qu'à la promotion de la santé buccodentaire. La recherche qui s'y déroule s'intéresse tant aux aspects fondamentaux de la biologie orale et des tissus connexes qu'aux applications et évaluations cliniques, en passant par la santé publique. Le programme de doctorat de 1^{er} cycle en médecine dentaire (D.M.D.) est d'une durée de cinq ans. Il se distingue par la présence d'activités cliniques dès le premier trimestre du programme, qui s'intensifient tout au long du cheminement académique et incluent l'apprentissage de technologies de pointe. La Faculté de médecine dentaire propose également différents programmes de cycles supérieurs, qui visent une formation approfondie de la médecine dentaire, une formation de spécialiste en dentisterie pédiatrique ou en orthodontie, ou une formation en recherche scientifique de type fondamental, clinique ou épidémiologique.

Coordonnées générales de la faculté

Université de Montréal

Pavillon Roger-Gaudry, Entrée B-1
2900, boul. Édouard-Montpetit
Montréal, Qc, H3T 1J4

Adresse postale

Université de Montréal
Faculté de médecine dentaire
C.P. 6128, Succursale Centre-ville
Montréal, Qc, H3C 3J7

Téléphone : 514 343-6005 / Télécopieur : 514 343-2233
communications-medent@umontreal.ca
www.medent.umontreal.ca

Clinique d'orthodontie
3525, chemin Queen-Mary
Montréal, Qc, H3V 1H9

Direction

Doyen : Hugo Ciaburro

Vice-doyen aux études et affaires étudiantes : Félix Girard

Vice-doyenne associée aux études des cycles supérieures et à la qualité des programmes : Nelly Huynh

Vice-doyen aux affaires cliniques : Robert Durand

Vice-doyen associé aux affaires cliniques : à venir

Vice-doyenne à la recherche : Arlette Kolta

Secrétaire de faculté : Renée Delaquis

Directrice administrative : Stéphanie Lemay

2-300-1-3 version 01 (A14)

Maîtrise en médecine dentaire

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Objectifs

La maîtrise en médecine dentaire (M. Sc.), Option Orthodontie, Réhabilitation prosthodontique ou Dentisterie pédiatrique, et le diplôme d'études spécialisées (D.E.S.) correspondant (Orthodontie, Réhabilitation prosthodontique ou Dentisterie pédiatrique,) doivent être suivis concurremment. Ces programmes s'adressent aux dentistes désirant acquérir une formation spécialisée. Ils visent à former des dentistes prêts à aborder une carrière clinique ou d'enseignement et de recherche en dentisterie pédiatrique, en orthodontie ou en réhabilitation prosthodontique en favorisant le développement de compétences cliniques, professionnelles et de recherche dans leur domaine respectif. À la fin de ses programmes, le candidat peut se présenter à l'examen du Collège Royal des Dentistes du Canada. La réussite de cet examen est un préalable à la reconnaissance du diplôme de spécialiste par l'Ordre des Dentistes du Québec.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté :** Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale :**
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à l'un ou l'autre des programmes conjoints suivants :

- Maîtrise en médecine dentaire, option orthodontie et D.E.S. en orthodontie;
- Maîtrise en médecine dentaire, option réhabilitation prosthodontique et D.E.S. en réhabilitation prosthodontique;
- Maîtrise en médecine dentaire, option dentisterie pédiatrique et D.E.S. en dentisterie pédiatrique;

la personne candidate doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales;
- être titulaire d'un doctorat de 1^{er} cycle en médecine dentaire (DMD) ou chirurgie dentaire (DDS); le bulletin officiel cumulatif de notes doit établir que, par ses études antérieures, la personne candidate est apte à poursuivre avantagement des études de 2^e cycle
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2^e cycle, si celle-ci est plus élevée
- avoir fait un minimum d'une année, soit comme interne/résident dans un hôpital, soit en pratique privée, soit dans l'enseignement clinique
- se présenter à une entrevue sur invitation et compléter des tests de dextérité au besoin

Et

La personne candidate doit avoir satisfait à toutes les exigences des deux programmes auxquels il ou elle est inscrit.e concurremment pour obtenir ses deux diplômes, soient : la Maîtrise en médecine dentaire, option reliée et le D.E.S. en orthodontie, dentisterie pédiatrique ou réhabilitation prosthodontique.

Le mémoire est conventionnel ou par article(s). Il doit respecter les lignes directrices et règlements de la Faculté de médecine dentaire ainsi que les règles des Études supérieures et postdoctorales telles que précisées dans le Guide de présentation des mémoires et thèses.

Le mémoire doit obligatoirement être soumis au plus tard à la fin du huitième trimestre de scolarité pour évaluation par un jury.

La personne candidate doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

La personne candidate doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (compréhension écrite) notamment pour consulter des ouvrages scientifiques.

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1^{er} février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

et

La personne candidate a l'obligation de suivre concurremment la Maîtrise en médecine dentaire selon l'option dans laquelle il a été admis et le D.E.S. correspondant.

Aucune admission ne sera autorisée dans un seul programme, soit uniquement la Maîtrise en médecine dentaire ou l'un des trois D.E.S.

La personne candidate doit avoir satisfait à toutes les exigences des deux programmes auxquels il ou elle est inscrit.e concurremment pour obtenir ses deux diplômes, soient : la Maîtrise en médecine dentaire, option reliée et le D.E.S. en orthodontie, dentisterie pédiatrique ou réhabilitation prosthodontique.

Le mémoire est conventionnel ou par article(s). Il doit respecter les lignes directrices et règlements de la Faculté de médecine dentaire ainsi que les règles des Études supérieures et postdoctorales telles que précisées dans le Guide de présentation des mémoires et thèses. Le mémoire doit obligatoirement être soumis au plus tard à la fin du huitième trimestre de scolarité pour évaluation par un jury.

Documents additionnels à fournir

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- fournir trois lettres de recommandation, soumises par les signataires directement
- deux lettres de professeurs où le diplôme de doctorat en médecine dentaire a été obtenu
- une lettre du doyen de la faculté où le diplôme de doctorat en médecine dentaire a été obtenu.

Les dossiers incomplets ne seront pas considérés.

Catégories de candidats

La personne candidate a l'obligation de suivre concurremment la Maîtrise en médecine dentaire selon l'option dans laquelle il a été admis et le D.E.S. correspondant.

Aucune admission ne sera autorisée dans un seul programme, soit uniquement la Maîtrise en médecine dentaire ou l'un des trois D.E.S.

Capacité d'accueil

La Faculté ne s'engage pas à admettre tous les candidats admissibles.
La capacité d'accueil du programme est limitée.

Entrevues

Se présenter à une entrevue sur invitation et compléter des tests de dextérité au besoin.

Processus d'examen des candidatures

La personne candidate doit réussir les évaluations de tous les cours des deux programmes auxquels il ou elle est inscrit.e concurremment en obtenant une note supérieure ou égale à C dans chaque cours, soit la note minimale de passage d'un cours.

La note accordée à l'examen de reprise ne peut être supérieure à C.
La moyenne est calculée à partir de la note obtenue après la reprise.

Un échec dans plus de deux cours de l'ensemble des cours des deux programmes suivis concurremment, deux échecs consécutifs dans le même cours de même qu'un échec à la reprise d'un cours déjà échoué sont éliminatoires.

L'étudiant ou l'étudiante se trouvant dans l'une ou l'autre des situations éliminatoires décrites précédemment est exclu.e des deux programmes qu'il ou elle poursuivait concurremment.

Scolarité

La scolarité des programmes suivis concurremment en (Maîtrise en médecine dentaire et D.E.S.) est de neuf (9) trimestres sur une base de trois (3) trimestres par année.

Une période de vingt (20) jours ouvrables de vacances annuelles est permise. Les dates de vacances sont déterminées par le ou la responsable facultaire.

Le programme de Maîtrise en médecine dentaire, étant suivi concurremment à l'un des D.E.S. offerts par la Faculté de médecine dentaire, ne permet pas la suspension prolongée de l'un ou l'autre des programmes. Si un candidat doit suspendre sa scolarité, l'apprentissage clinique doit être repris à zéro afin d'assurer l'acquisition de l'ensemble des compétences cliniques indispensables.

Statut

L'étudiant ou l'étudiante s'inscrit à temps plein. Compte tenu de la séquence des cours et du suivi des cas cliniques, le statut à demi-temps ou à temps partiel n'est pas autorisé dans les programmes.

Informations supplémentaires

Salaire

Le candidat admis à la M. Sc. (médecine dentaire), option Dentisterie pédiatrique et au D.E.S. (dentisterie pédiatrique) est éligible au salaire accordé aux résidents dès la première année dans le programme s'il répond aux deux exigences suivantes:

- détenir le statut de citoyen canadien ou de résident permanent au Canada;
- détenir un permis d'exercice de l'Ordre des Dentistes du Québec.

Conditions d'obtention des diplômes émis conjointement

Le candidat doit avoir satisfait à toutes les exigences des deux programmes auxquels il est inscrit concurremment pour obtenir ses deux diplômes, soient :

- la M. Sc. (médecine dentaire), option Orthodontie et le D.E.S. (orthodontie) ou
- la M. Sc. (médecine dentaire), option Réhabilitation prosthodontique et le D.E.S. (réhabilitation prosthodontique) ou la M. Sc. (médecine dentaire), option Dentisterie pédiatrique et le D.E.S. (dentisterie pédiatrique).

Mémoire

Le mémoire est conventionnel ou par article(s). Il doit respecter les lignes directrices et règlements de la Faculté de médecine dentaire ainsi que les règles des Études supérieures et postdoctorales telles que précisées dans le Guide de présentation des mémoires et thèses.

Le mémoire doit obligatoirement être soumis au plus tard à la fin du huitième trimestre de scolarité pour évaluation par un jury.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Doctorat de 1^{er} cycle en médecine dentaire
-

Structure du programme

Maîtrise en médecine dentaire 2-300-1-3 version 01 (A14)

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte avec un tronc commun (segment 01) et comporte 3 options:

- option Orthodontie (segments 01 et 70),
- option Réhabilitation prosthodontique (segments 01 et 71),
- option Dentisterie pédiatrique (segments 01 et 72).

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 01 Tronc commun

Le Tronc commun comporte 12 crédits obligatoires.

Bloc 01A

Obligatoire - 12 crédits.

| Cours | Titre | CR |
|-----------|---|-----|
| SAB 6065 | Fentes palatines et labiales | 1.0 |
| SAB 6069 | Orthophonie | 1.0 |
| SAB 6311 | Photographie et dentisterie | 1.0 |
| SAB 6338 | Notions théoriques des douleurs | 1.0 |
| SAB 6405 | Statistiques en médecine dentaire | 2.0 |
| SAB 66041 | Séminaire de recherche en médecine dentaire 1 | 0.0 |
| SAB 66042 | Séminaire de recherche en médecine dentaire 2 | 0.0 |
| SAB 66043 | Séminaire de recherche en médecine dentaire 3 | 0.0 |

| Cours | Titre | CR |
|-----------|---|-----|
| SAB 66044 | Séminaire de recherche en médecine dentaire 4 | 0.0 |
| SAB 66045 | Séminaire de recherche en médecine dentaire 5 | 0.0 |
| SAB 66046 | Séminaire de recherche en médecine dentaire 6 | 1.0 |
| STO 6000 | Imagerie crânio-faciale | 1.0 |
| STO 6300 | Pathologie buccale avancée | 2.0 |
| STO 6303 | Anatomie de la tête et du cou | 1.0 |
| STO 6304 | Génétique médicale | 1.0 |

Segment 70 Propre à l'option Orthodontie

L'option comporte 45 crédits obligatoires, dont 30 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

| Cours | Titre | CR |
|----------|------------------------------|-----|
| SAB 6610 | Méthodologie de la recherche | 1.0 |

| Cours | Titre | CR |
|----------|-----------------------------|-----|
| STO 6307 | Physiologie neuromusculaire | 2.0 |

Bloc 70B Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

| Cours | Titre | CR |
|----------|------------------------|------|
| SAB 6611 | Mémoire en orthodontie | 30.0 |

Segment 71 Propre à l'option Réhabilitation prosthodontique

L'option comporte 45 crédits obligatoires, dont 30 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Bloc 71A

Obligatoire - 3 crédits.

| Cours | Titre | CR |
|----------|---------------------------------------|-----|
| DER 6222 | Initiation à la dentisterie factuelle | 1.0 |

| Cours | Titre | CR |
|----------|-----------------------------|-----|
| STO 6307 | Physiologie neuromusculaire | 2.0 |

Segment 72 Propre à l'option Dentisterie pédiatrique

L'option comporte 45 crédits obligatoires, dont 30 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Bloc 72A

Obligatoire - 3 crédits.

| Cours | Titre | CR |
|----------|------------------------------|-----|
| SAB 6610 | Méthodologie de la recherche | 1.0 |

| Cours | Titre | CR |
|----------|-----------------------------|-----|
| STO 6307 | Physiologie neuromusculaire | 2.0 |

Bloc 72B Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

| Cours | Titre | CR |
|----------|------------------------------------|------|
| SAB 6617 | Mémoire en dentisterie pédiatrique | 30.0 |

2-303-1-0 version 03 (H18)

Certificat de résidence multidisciplinaire en médecine dentaire

Certificat de deuxième cycle

Objectifs

Ce programme de résidence de l'Université de Montréal s'adresse au dentiste cherchant à acquérir des compétences élargies dans de nombreux domaines de la médecine dentaire. Le programme s'articule essentiellement autour de deux volets complémentaires qui se déclinent en une série de stages effectués aussi bien au département de Stomatologie du CHUM que dans les différents services cliniques de la Faculté de médecine dentaire. Une équipe pluridisciplinaire particulièrement expérimentée assure l'encadrement des résidents tout au long de leur cursus.

Ce programme permet au résident d'accomplir des traitements complexes combinant de multiples approches cliniques, d'être à la fine pointe de nouvelles technologies, notamment en dentisterie numérique (CAD-CAM), de se familiariser avec la prise en charge de patients médicalement compromis atteints de multiples pathologies et de renforcer ses habiletés cliniques en tenant compte de contextes médicaux particuliers.

À l'issue de son cursus, le résident obtiendra un certificat de résidence multidisciplinaire en médecine dentaire de l'Université de Montréal.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au certificat de résidence multidisciplinaire en médecine dentaire, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du doctorat en médecine dentaire de l'Université de Montréal ou l'équivalent. Le dossier scolaire du candidat doit établir que par ses études antérieures, il est apte à poursuivre avantageusement des études avancées
- posséder un permis d'exercice émis par l'Ordre des dentistes du Québec
- sur demande du comité de sélection, se présenter à une entrevue.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français parlé et écrit. Sur demande, la Faculté peut exiger une attestation de la connaissance du français sous la forme de la réussite d'un test de français langue étrangère.

Toute demande d'admission doit être déposée au Service de l'admission et du recrutement avant le 1^{er} octobre. Les candidats sont informés en décembre de la décision prise en ce qui concerne leur demande. Le programme commence le 1^{er} juillet suivant et se termine le 30 juin de l'année suivante.

Documents additionnels à fournir

- Trois lettres de recommandation soumises directement par les signataires:
 - Les lettres de recommandation doivent être rédigées par des professeurs de différents départements en médecine dentaire.
 - Pour les diplômés de l'Université de Montréal, deux de ces lettres devront provenir de professeurs cliniciens qui leur ont enseigné.
 - Pour les diplômés des autres universités, il est préférable qu'une de ces lettres provienne du doyen de leur faculté d'origine.
 - Curriculum vitae
 - Lettre de motivation ou d'intention.
-

Scolarité

La scolarité est de 12 mois consécutifs à temps plein. En résidence, le contrat comprend quatre semaines de vacances.

La formation clinique repose essentiellement sur les stages cliniques qui ont lieu au département de stomatologie du CHUM (28 semaines) ainsi que dans les services cliniques de la Faculté de médecine dentaire (20 semaines).

La formation théorique comprend des séminaires, conférences, présentations de cas cliniques et autres cours. Chaque résident est également amené à réaliser un projet de recherche faisant minimalement l'objet d'une présentation lors des Journées dentaires internationales du Québec (JIDQ).

Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein, le temps partiel n'est pas autorisé dans le programme.

Informations supplémentaires

Inscription

Comme le programme du Certificat débute avant l'ouverture officielle des cours, la date d'inscription établie par la Faculté de médecine dentaire sera portée à la connaissance du candidat au moment de son admission.

Statut de l'étudiant

L'étudiant s'inscrit à temps plein, le temps partiel n'est pas autorisé dans le programme.

Scolarité

La scolarité est de 12 mois consécutifs à temps plein. En résidence, le contrat comprend quatre semaines de vacances.

La formation clinique repose essentiellement sur les stages cliniques qui ont lieu au département de stomatologie du CHUM (28 semaines) ainsi que dans les services cliniques de la Faculté de médecine dentaire (20 semaines).

La formation théorique comprend des séminaires, conférences, présentations de cas cliniques et autres cours. Chaque résident est également amené à réaliser un projet de recherche faisant minimalement l'objet d'une présentation lors des Journées dentaires internationales du Québec (JIDQ).

Évaluation

Le candidat doit réussir les évaluations de tous les cours du programme en obtenant une note supérieure ou égale à C dans chaque cours, soit la note minimale de passage d'un cours.

La note accordée après un examen de reprise ne peut être supérieure à C. La moyenne est calculée à partir de la note calculée à partir de la note obtenue après la reprise.

Un échec dans plus de deux cours ou deux échecs consécutifs dans le même cours sont éliminatoires.

Diplôme

Le candidat qui remplit toutes les exigences du programme obtient le certificat de résidence multidisciplinaire en médecine dentaire. Le diplôme est décerné sans mention de distinction.

Soutien financier

Chaque candidat reçoit une bourse durant la résidence. Il doit payer les droits de scolarité et autres frais exigibles à l'Université de Montréal pendant les trois trimestres du programme (été, automne et hiver).

Structure du programme

Certificat de résidence multidisciplinaire en médecine dentaire 2-303-1-0 version 03 (H18)

Le certificat comporte 52 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Tous les crédits du Certificat sont obligatoires.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

| Cours | Titre | CR |
|----------|--|-----|
| SRS 6012 | Projet de résidence en médecine dentaire | 2.0 |
| SRS 6013 | ACLS en médecine dentaire | 1.0 |
| SRS 6014 | Imagerie avancée par CBCT en médecine dentaire | 2.0 |

| Cours | Titre | CR |
|----------|--|-----|
| SRS 6015 | Formations approfondies en médecine dentaire | 3.0 |
| SRS 6016 | Évaluation de l'acte en médecine dentaire | 1.0 |
| SRS 6017 | Formations cliniques en médecine dentaire | 3.0 |

Bloc 70B Stages

Obligatoire - 40 crédits.

| Cours | Titre | CR |
|----------|---|------|
| SRS 6018 | Stage hospitalier en médecine dentaire | 8.0 |
| SRS 6019 | Stage hospitalier en chirurgie buccale | 10.0 |
| SRS 6020 | Stage hospitalier en prothèse maxillo-faciale | 6.0 |

| Cours | Titre | CR |
|----------|---|-----|
| SRS 6021 | Stage multidisciplinaire en médecine dentaire | 8.0 |
| SRS 6022 | Stage de chirurgie en médecine dentaire | 8.0 |

2-303-1-1 version 02 (É18)

Certificat de deuxième cycle de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie

Certificat de deuxième cycle

Objectifs

Ce programme de résidence approfondie en médecine dentaire de l'Université de Montréal s'adresse aux dentistes ayant déjà complété une année de résidence multidisciplinaire. Le programme associe à un important volet hospitalier, une série d'approfondissements disciplinaires offerts par la clinique facultaire. Une équipe particulièrement expérimentée et élargie, dans le cadre de ce programme, aux disciplines médicales et chirurgicales connexes à la médecine dentaire, assure l'encadrement des résidents tout au long de leur cursus.

Avec ses multiples possibilités, ce programme cherche à répondre aux demandes spécifiques des résidents qui souhaitent approfondir leurs connaissances. Différents parcours sont donc proposés, notamment en chirurgie, dentisterie pédiatrique, médecine buccale ou au choix selon les intérêts du candidat.

À l'issue de son cursus, le résident obtiendra un certificat de deuxième cycle de résidence approfondie en médecine dentaire de l'Université de Montréal.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté :** Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale :**
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au certificat de deuxième cycle de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du doctorat de 1^{er} cycle en médecine dentaire de l'Université de Montréal ou l'équivalent. Le dossier scolaire du candidat doit établir que par ses études antérieures il est apte à poursuivre avantageusement des études avancées
- avoir complété une année de certificat de résidence multidisciplinaire en médecine dentaire ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français parlé et écrit. Sur demande, la Faculté peut exiger une attestation de la connaissance du français sous la forme de la réussite d'un test de français langue étrangère.

Toute demande d'admission doit être déposée au Service de l'admission et du recrutement avant le 1^{er} octobre. Les candidats sont informés en décembre de la décision prise en ce qui concerne leur demande. Le programme commence soit le 1^{er} janvier soit le 1^{er} juillet suivant.

Documents additionnels à fournir

- Lettres de recommandation
 - Fournir une copie du permis d'exercice émis par l'Ordre des dentistes du Québec
-

Scolarité

Le programme de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie est de 12 mois consécutifs. Une période de quatre semaines de vacances est permise.

Statut

Les études se font à temps plein.

Informations supplémentaires

Inscription

Comme le programme du certificat débute avant l'ouverture officielle des cours, la date d'inscription établie par la Faculté de médecine dentaire sera portée à la connaissance du candidat au moment de son admission.

Statut de l'étudiant

Les études se font à temps plein.

Scolarité

Le programme de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie est de 12 mois consécutifs. Une période de quatre semaines de vacances est permise.

Évaluation

Le candidat au certificat de deuxième cycle de résidence approfondie en médecine dentaire doit réussir les évaluations de tous les cours du programme en obtenant une note supérieure ou égale à C dans chaque cours, soit la note minimale de passage d'un cours.

La note accordée après un examen de reprise ne peut être supérieure à B-. La moyenne est calculée à partir de la note obtenue après la reprise.

Un échec dans plus de deux cours ou deux échecs consécutifs dans le même cours sont éliminatoires.

Diplôme

Le candidat qui remplit toutes les exigences du programme obtient le certificat de deuxième cycle de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie. Ce certificat ne conduit pas à la reconnaissance au titre de spécialiste décerné par l'Ordre professionnel.

Soutien financier

Chaque candidat reçoit une bourse durant la résidence. Il doit payer les droits de scolarité et autres frais exigibles à l'Université de Montréal pendant les trois trimestres du programme (été, automne et hiver).

Structure du programme

Certificat de deuxième cycle de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie 2-303-1-1 version 02 (É18)

Le certificat de deuxième cycle comporte 52 crédits. L'étudiant fait approuver par son directeur de programme le choix des options à l'intérieur des cours proposés. Le directeur est responsable de l'orientation.

L'étudiant est soumis aux normes du centre hospitalier dans lequel il poursuit ses études, de même qu'à celles pouvant découler du contrat d'affiliation entre l'Université et le centre hospitalier.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Tous les crédits du certificat sont à option, dont 48 sont attribués aux stages.

Bloc 70A

Option - Minimum 32 crédits, maximum 48 crédits.

| Cours | Titre | CR |
|----------|--|------|
| SRS 6023 | Stage hospitalier en médecine dentaire avancée 1 | 16.0 |
| SRS 6024 | Stage hospitalier en médecine dentaire avancée 2 | 16.0 |

| Cours | Titre | CR |
|----------|--|------|
| SRS 6025 | Stage hospitalier en médecine dentaire avancée 3 | 16.0 |

Bloc 70B

Option - Maximum 16 crédits.

| Cours | Titre | CR |
|----------|--|-----|
| SRS 6027 | Stage hospitalier en dentisterie pédiatrique | 8.0 |

| Cours | Titre | CR |
|----------|---|-----|
| SRS 6028 | Stage d'approfondissements disciplinaires en clinique de spécialité | 8.0 |

Bloc 70C

Option - Maximum 4 crédits.

| Cours | Titre | CR |
|----------|---------------------------------------|-----|
| DER 6120 | Bioéthique et dentisterie légale | 1.0 |
| DER 6130 | Expertises | 1.0 |
| DER 6222 | Initiation à la dentisterie factuelle | 1.0 |
| PHL 6035 | Pharmacologie de la douleur | 3.0 |
| SAB 6311 | Photographie et dentisterie | 1.0 |
| SAB 6337 | Clinique de douleurs | 1.0 |
| SAB 6338 | Notions théoriques des douleurs | 1.0 |
| SAB 6405 | Statistiques en médecine dentaire | 2.0 |
| STO 6000 | Imagerie crânio-faciale | 1.0 |

| Cours | Titre | CR |
|----------|-------------------------------------|-----|
| STO 6041 | Pharmaco buccodentaire avancée | 1.0 |
| STO 6300 | Pathologie buccale avancée | 2.0 |
| STO 6303 | Anatomie de la tête et du cou | 1.0 |
| STO 6304 | Génétique médicale | 1.0 |
| STO 6307 | Physiologie neuromusculaire | 2.0 |
| STO 6312 | Microbio buccodentaire avancée | 1.0 |
| STO 6907 | Séminaire sciences buccodentaires 1 | 2.0 |
| STO 6908 | Séminaire sciences buccodentaires 2 | 2.0 |

2-306-1-0 version 03 (E18)

Maîtrise en sciences buccodentaires

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Objectifs

Le programme de maîtrise en sciences buccodentaires a comme objectif principal d'initier à la recherche et de donner à l'étudiant des connaissances théoriques et pratiques dans un domaine lié à la recherche en médecine dentaire. Le programme permet aux étudiants d'acquérir une formation qui les prépare à entreprendre un programme de troisième cycle ou à travailler dans le domaine de la recherche.

Cheminement combiné du Doctorat de 1^{er} cycle en médecine dentaire (D.M.D.) et de la Maîtrise en sciences buccodentaires.

Ce cheminement combiné permet d'intégrer le programme de maîtrise à la structure du programme de doctorat de 1^{er} cycle en médecine dentaire. Il permet aux futurs dentistes de s'initier à la recherche tout en complétant leurs études en médecine dentaire, pour obtenir en fin de parcours des 5 années en double diplomation. Ceci rendra leur dossier académique plus compétitif pour entreprendre des études approfondies, mais pourra aussi éveiller l'intérêt pour la recherche et la carrière académique.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté :** Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale :**
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la Maîtrise en sciences buccodentaires, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de doctorat de 1^{er} cycle en médecine dentaire de l'Université de Montréal ou d'un baccalauréat (ou diplôme jugé équivalent) en génie, en sciences fondamentales ou en sciences de la santé : biologie, bio-informatique, physiothérapie et tout autre domaine pertinent
- avoir obtenu au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2^e cycle, si celle-ci est plus élevée ou l'équivalent agréé par le doyen à moins que, de l'avis du doyen, une expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de 1^{er} cycle permettent de conclure que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite des études du 2^e cycle
- avoir trouvé un directeur de recherche.

Conditions d'admissibilité pour les candidats faisant le cheminement combiné du Doctorat de 1er cycle en médecine dentaire (D.M.D.) et de la Maîtrise en sciences buccodentaires.

Pour être admissible à ce cheminement combiné, le candidat doit:

- être étudiant régulier au programme de doctorat de 1er cycle en médecine dentaire de l'Université de Montréal et avoir complété sa première année avec succès et une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3
- avoir poursuivi au moins deux années d'études universitaires avant son admission au programme de Doctorat de 1er cycle en médecine dentaire et cumulé, au terme de sa première année en médecine dentaire, au moins 90 crédits de cours
- avoir trouvé un directeur de recherche
- avoir l'autorisation écrite du doyen confirmant que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite conjointe d'un cheminement de recherche au 2e cycle sans compromettre sa formation au Doctorat de 1er cycle

Notez que les candidats qui s'engageront dans le cheminement combiné du Doctorat de 1er cycle en médecine dentaire (D.M.D.) et de la Maîtrise en sciences buccodentaires devront être en mesure d'assumer les droits de scolarité prévus pour chacun des deux programmes.

L'étudiant doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Documents additionnels à fournir

- Lettre d'acceptation d'un directeur de recherche
- Fournir une lettre explicative démontrant ses intérêts en recherche et ses objectifs de carrière.

Le directeur de recherche peut exiger des lettres de recommandation.

Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres consécutifs et la scolarité maximale est de six trimestres plein temps.

2.1 Scolarité pour le cheminement combiné du Doctorat de 1^{er} cycle en médecine dentaire (D.M.D.) et de la Maîtrise en sciences buccodentaires

La scolarité minimale est de trois trimestres cumulatifs et la scolarité maximale est de six trimestres. Notez cependant qu'une année de prolongation pourrait être nécessaire pour terminer le programme de maîtrise.

À noter que ce cheminement ne permet pas le passage direct aux études de 3^e cycle.

Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein.

3.1 Statut pour le cheminement combiné de Doctorat de 1^{er} cycle en médecine dentaire (D.M.D.) et de la Maîtrise en sciences buccodentaires

L'étudiant s'inscrit à temps plein seulement aux trimestres où il complète sa scolarité. Il est en suspension administrative entre ces trimestres.

Structure du programme

Maîtrise en sciences buccodentaires 2-306-1-0 version 03 (E18)

La maîtrise comporte 45 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 37 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 3 crédits à option et 5 crédits au choix.

Bloc 70A

Option - 3 crédit.

| Cours | Titre | CR |
|----------|--|-----|
| BIE 6046 | Introduction : éthique de la recherche | 1.0 |
| DER 6222 | Initiation à la dentisterie factuelle | 1.0 |

| Cours | Titre | CR |
|-----------|-----------------------------------|-----|
| MMD 6005R | Éthique et recherche en santé | 1.0 |
| SAB 6405 | Statistiques en médecine dentaire | 2.0 |

Bloc 70C Recherche et mémoire

Obligatoire - 37 crédits.

| Cours | Titre | CR |
|----------|-------------------------------------|-----|
| STO 6907 | Séminaire sciences buccodentaires 1 | 2.0 |
| STO 6908 | Séminaire sciences buccodentaires 2 | 2.0 |

| Cours | Titre | CR |
|----------|------------------------------------|------|
| STO 6910 | Mémoire en sciences buccodentaires | 33.0 |

2-310-1-3 version 01 (A14)

D.E.S. en orthodontie

Diplôme d'études spécialisées

Objectifs

Le Diplôme d'études spécialisées en orthodontie doit être suivi concurremment à la maîtrise en médecine dentaire option Orthodontie.

Cette double formation prépare les dentistes à une carrière clinique en orthodontie. Elle vise à former des dentistes prêts à aborder une carrière clinique ou d'enseignement et de recherche en orthodontie en favorisant le développement de compétences cliniques, professionnelles et de recherche dans leur domaine respectif.

À la fin de son programme, le candidat peut se présenter à l'examen du Bureau national d'examen dentaire du Canada (BNED). La réussite de cet examen est un préalable à la reconnaissance du diplôme de spécialiste par l'Ordre des Dentistes du Québec. Il est également éligible à se présenter à l'examen du Collège royal des chirurgiens du Canada.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

• **Diplôme accepté :** Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.

• **Moyenne minimale :**

- Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

Le D.E.S. en orthodontie doit être suivi concurremment à la Maîtrise en médecine dentaire, option orthodontie. Le règlement pédagogique propre au programme est identique dans les deux programmes.

Pour être admissible, la personne candidate doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un doctorat de 1^{er} cycle en médecine dentaire
- (DMD) ou chirurgie dentaire (DDS); le bulletin officiel cumulatif de notes doit établir que, par ses études antérieures, la personne candidate est apte à poursuivre avantageusement des études de 2^e cycle
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2^e cycle, si celle-ci est plus élevée
- avoir fait un minimum d'une année, soit comme interne/résident dans un hôpital, soit en pratique privée, soit dans l'enseignement clinique

La personne candidate doit avoir satisfait à toutes les exigences des deux programmes auxquels il ou elle est inscrit.e concurremment pour obtenir ses deux diplômes, soient : la Maîtrise en médecine dentaire, option reliée et le D.E.S. en orthodontie, dentisterie pédiatrique ou réhabilitation prosthodontique.

Documents additionnels à fournir

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Trois lettres de recommandation soumises par les signataires directement :
 - Deux lettres de membres du corps professoral où le diplôme de doctorat en médecine dentaire a été obtenu
 - Le formulaire académique complété par le Doyen ou la Doyenne de la faculté où le diplôme de doctorat en médecine dentaire a été obtenu

Les dossiers incomplets ne seront pas considérés.

Exigence de français à l'admission

La personne candidate doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

La personne candidate doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (compréhension écrite) notamment pour consulter des ouvrages scientifiques.

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1^{er} février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Capacité d'accueil

La Faculté ne s'engage pas à admettre tous les candidats admissibles. La capacité d'accueil du programme est limitée.

Entrevues

Se présenter à une entrevue sur invitation et compléter des tests de dextérité au besoin

Processus d'examen des candidatures

La personne candidate doit réussir les évaluations de tous les cours des deux programmes auxquels il ou elle est inscrit.e concurremment en obtenant une note supérieure ou égale à C dans chaque cours, soit la note minimale de passage d'un cours.

La note accordée à l'examen de reprise ne peut être supérieure à C. La moyenne est calculée à partir de la note obtenue après la reprise.

Un échec dans plus de deux cours de l'ensemble des cours des deux programmes suivis concurremment, deux échecs consécutifs dans le même cours de même qu'un échec à la reprise d'un cours déjà échoué sont éliminatoires.

L'étudiant ou l'étudiante se trouvant dans l'une ou l'autre des situations éliminatoires décrites précédemment est exclu.e des deux programmes qu'il ou elle poursuivait concurremment.

Scolarité

La scolarité des programmes suivis concurremment en (Maîtrise en médecine dentaire et D.E.S.) est de neuf (9) trimestres sur une base de trois (3) trimestres par année.

Une période de vingt (20) jours ouvrables de vacances annuelles est permise. Les dates de vacances sont déterminées par le ou la responsable facultaire.

Le programme de Maîtrise en médecine dentaire, étant suivi concurremment à l'un des D.E.S. offerts par la Faculté de médecine dentaire, ne permet pas la suspension prolongée de l'un ou l'autre des programmes. Si un candidat doit suspendre sa scolarité, l'apprentissage clinique doit être repris à zéro afin d'assurer l'acquisition de l'ensemble des compétences cliniques indispensables.

Statut

L'étudiant ou l'étudiante s'inscrit à temps plein. Compte tenu de la séquence des cours et du suivi des cas cliniques, le statut à demi-temps ou à temps partiel n'est pas autorisé dans les programmes.

Évaluation

La personne candidate doit réussir les évaluations de tous les cours des deux programmes auxquels il ou elle est inscrit.e concurremment en obtenant une note supérieure ou égale à C dans chaque cours, soit la note minimale de passage d'un cours.

La note accordée à l'examen de reprise ne peut être supérieure à C. La moyenne est calculée à partir de la note obtenue après la reprise.

Un échec dans plus de deux cours de l'ensemble des cours des deux programmes suivis concurremment, deux échecs consécutifs dans le même cours de même qu'un échec à la reprise d'un cours déjà échoué sont éliminatoires.

L'étudiant ou l'étudiante se trouvant dans l'une ou l'autre des situations éliminatoires décrites précédemment est exclu.e des deux programmes qu'il ou elle poursuivait concurremment.

La personne candidate doit avoir satisfait à toutes les exigences des deux programmes auxquels il ou elle est inscrit.e concurremment pour obtenir ses deux diplômes, soient : la Maîtrise en médecine dentaire, option reliée et le D.E.S. en orthodontie, dentisterie pédiatrique ou réhabilitation prosthodontique.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Doctorat de 1^{er} cycle en médecine dentaire
-

Structure du programme

D.E.S. en orthodontie 2-310-1-3 version 01 (A14)

Le diplôme d'études supérieures comporte 84 crédits de cours obligatoires répartis sur 3 années (9 trimestres).

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Tous les crédits du D.E.S. sont obligatoires.

Bloc 70A

Obligatoire - 84 crédits.

| Cours | Titre | CR |
|-----------|---|-----|
| DER 6033 | Matériaux dentaires 1 | 1.0 |
| DER 6034 | Matériaux dentaires 2 | 1.0 |
| SAB 6040 | Équilibre d'occlusion | 1.0 |
| SAB 6062 | Céphalométrie | 2.0 |
| SAB 6064 | Contention orthodontique | 1.0 |
| SAB 6165A | Séminaire d'orthodontie 1.1 | 0.5 |
| SAB 6165B | Séminaire d'orthodontie 1.2 | 1.0 |
| SAB 6165C | Séminaire d'orthodontie 1.3 | 0.5 |
| SAB 6166A | Séminaire d'orthodontie 2.1 | 0.5 |
| SAB 6166B | Séminaire d'orthodontie 2.2 | 1.0 |
| SAB 6166C | Séminaire d'orthodontie 2.3 | 0.5 |
| SAB 6307A | Orthodontie interceptive 1 | 1.5 |
| SAB 6307B | Orthodontie interceptive 2 | 0.5 |
| SAB 6308A | Séminaire : techniques orthodontiques 1 | 1.0 |
| SAB 6308B | Séminaire : techniques orthodontiques 2 | 1.0 |
| SAB 6308C | Séminaire : techniques orthodontiques 3 | 1.0 |
| SAB 6321A | Enseignement de la technique edgewise 1 | 0.5 |
| SAB 6321B | Enseignement de la technique edgewise 2 | 1.0 |
| SAB 6321C | Enseignement de la technique edgewise 3 | 0.5 |
| SAB 6325A | Croissance et développement 1 | 2.0 |
| SAB 6325B | Croissance et développement 2 | 2.0 |
| SAB 6326 | Orthodontie préclinique | 1.0 |
| SAB 6327A | Séminaire d'orthodontie 3.1 | 0.5 |
| SAB 6327B | Séminaire d'orthodontie 3.2 | 1.0 |
| SAB 6327C | Séminaire d'orthodontie 3.3 | 0.5 |
| SAB 6329A | Laboratoire d'orthodontie clinique 1 | 1.5 |
| SAB 6329B | Laboratoire d'orthodontie clinique 2 | 1.5 |

| Cours | Titre | CR |
|-----------|------------------------------------|-----|
| SAB 6330A | Cliniques d'orthodontie 1.1 | 4.0 |
| SAB 6330B | Cliniques d'orthodontie 1.2 | 4.0 |
| SAB 6330C | Cliniques d'orthodontie 1.3 | 4.0 |
| SAB 6332A | Cliniques d'orthodontie 2.1 | 4.0 |
| SAB 6332B | Cliniques d'orthodontie 2.2 | 4.0 |
| SAB 6332C | Cliniques d'orthodontie 2.3 | 4.0 |
| SAB 6333A | Cliniques d'orthodontie 3.1 | 3.0 |
| SAB 6333B | Cliniques d'orthodontie 3.2 | 3.0 |
| SAB 6333C | Cliniques d'orthodontie 3.3 | 3.0 |
| SAB 6336 | Orthodontie pré chirurgie | 4.0 |
| SAB 6337 | Clinique de douleurs | 1.0 |
| SAB 6339 | Multidisciplinarité en orthodontie | 1.0 |
| SAB 6365 | Diagnostic et plan de traitement 1 | 2.0 |
| SAB 6367 | Biomécanique dentaire 1 | 3.0 |
| SAB 6368A | Biomécanique dentaire 2 | 2.0 |
| SAB 6368B | Biomécanique dentaire 3 | 2.0 |
| SAB 6369 | Diagnostic et plan de traitement 2 | 2.0 |
| SAB 6401 | Appareils myofonctionnels | 1.0 |
| SAB 6403A | Principes orthodontie clinique 1 | 0.5 |
| SAB 6403B | Principes orthodontie clinique 2 | 0.5 |
| SAB 6404A | Administration pratique 1 | 0.5 |
| SAB 6404B | Administration pratique 2 | 0.5 |
| SAB 6601A | Recension des écrits 1 | 0.5 |
| SAB 6601B | Recension des écrits 2 | 0.5 |
| SAB 6603A | Analyse de cas traités 1 | 1.0 |
| SAB 6603B | Analyse de cas traités 2 | 1.0 |
| STO 6306 | Tissu osseux | 1.0 |

2-315-1-3 version 02 (E19)

D.E.S. en dentisterie pédiatrique

Diplôme d'études spécialisées

Objectifs

Le Diplôme d'études spécialisées en dentisterie pédiatrique doit être suivi concurremment à la maîtrise en médecine dentaire option Dentisterie pédiatrique.

Cette double formation prépare des dentistes à une carrière clinique en dentisterie pédiatrique. Elle vise à former des dentistes prêts à aborder une carrière clinique ou d'enseignement et de recherche en dentisterie pédiatrique, en favorisant le développement de compétences cliniques, professionnelles et de recherche dans leur domaine respectif.

À la fin de son programme, le candidat peut se présenter à l'examen du Bureau national d'examen dentaire du Canada (BNED). La réussite de cet examen est un préalable à la reconnaissance du diplôme de spécialiste par l'Ordre des Dentistes du Québec. Il est également éligible à se présenter à l'examen du Collège royal des chirurgiens du Canada.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté :** Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale :**
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

Le D.E.S. en dentisterie pédiatrique doit être suivi concurremment à la Maîtrise en médecine dentaire, option dentisterie pédiatrique. Le règlement pédagogique propre au programme est identique dans les deux programmes.

Pour être admissible, la personne candidate doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un doctorat de 1^{er} cycle en médecine dentaire
- (DMD) ou chirurgie dentaire (DDS); le bulletin officiel cumulatif de notes doit établir que, par ses études antérieures, la personne candidate est apte à poursuivre avantageusement des études de 2^e cycle
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2^e cycle, si celle-ci est plus élevée
- avoir fait un minimum d'une année, soit comme interne/résident dans un hôpital, soit en pratique privée, soit dans l'enseignement clinique

Et

La personne candidate doit avoir satisfait à toutes les exigences des deux programmes auxquels il ou elle est inscrit.e concurremment pour obtenir ses deux diplômes, soient : la Maîtrise en médecine dentaire, option reliée et le D.E.S. en orthodontie, dentisterie pédiatrique ou réhabilitation prosthodontique.

Documents additionnels à fournir

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Trois lettres de recommandation soumises par les signataires directement :
 - Deux lettres de membres du corps professoral où le diplôme de doctorat en médecine dentaire a été obtenu
 - Le formulaire académique complété par le Doyen ou la Doyenne de la faculté où le diplôme de doctorat en médecine dentaire a été obtenu

Les dossiers incomplets ne seront pas considérés.

Exigence de français à l'admission

La personne candidate doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal.

Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

La personne candidate doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (compréhension écrite) notamment pour consulter des ouvrages scientifiques.

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1^{er} février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Capacité d'accueil

La Faculté ne s'engage pas à admettre tous les candidats admissibles. La capacité d'accueil du programme est limitée.

Entrevues

Se présenter à une entrevue sur invitation et compléter des tests de dextérité au besoin

Processus d'examen des candidatures

La personne candidate doit réussir les évaluations de tous les cours des deux programmes auxquels il ou elle est inscrit.e concurremment en obtenant une note supérieure ou égale à C dans chaque cours, soit la note minimale de passage d'un cours.

La note accordée à l'examen de reprise ne peut être supérieure à C. La moyenne est calculée à partir de la note obtenue après la reprise.

Un échec dans plus de deux cours de l'ensemble des cours des deux programmes suivis concurremment, deux échecs consécutifs dans le même cours de même qu'un échec à la reprise d'un cours déjà échoué sont éliminatoires.

L'étudiant ou l'étudiante se trouvant dans l'une ou l'autre des situations éliminatoires décrites précédemment est exclu.e des deux programmes qu'il ou elle poursuivait concurremment.

Scolarité

La scolarité des programmes suivis concurremment en (Maîtrise en médecine dentaire et D.E.S.) est de neuf (9) trimestres sur une base de trois (3) trimestres par année.

Une période de vingt (20) jours ouvrables de vacances annuelles est permise. Les dates de vacances sont déterminées par le ou la responsable facultaire.

Le programme de Maîtrise en médecine dentaire, étant suivi concurremment à l'un des D.E.S. offerts par la Faculté de médecine dentaire, ne permet pas la suspension prolongée de l'un ou l'autre des programmes. Si un candidat doit suspendre sa scolarité, l'apprentissage clinique doit être repris à zéro afin d'assurer l'acquisition de l'ensemble des compétences cliniques indispensables.

Statut

L'étudiant ou l'étudiante s'inscrit à temps plein. Compte tenu de la séquence des cours et du suivi des cas cliniques, le statut à demi-temps ou à temps partiel n'est pas autorisé dans les programmes.

Remarques

Salaire

Le candidat admis à la Maîtrise en médecine dentaire, option dentisterie pédiatrique et au D.E.S. en dentisterie pédiatrique est éligible au salaire accordé aux résidents dès la première année dans le programme s'il répond aux deux exigences suivantes:

- détenir le statut de citoyen canadien ou de résident permanent au Canada;
 - détenir un permis d'exercice de l'Ordre des Dentistes du Québec.
-

Structure du programme

D.E.S. en dentisterie pédiatrique 2-315-1-3 version 02 (E19)

Le diplôme d'études spécialisées en dentisterie pédiatrique comporte 79 crédits répartis sur 3 années (9 trimestres).

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Les crédits du D.E.S. sont répartis de la façon suivante : 72 crédits obligatoires, 4 à 7 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 72 crédits.

| Cours | Titre | CR |
|-----------|--|-----|
| DER 6033 | Matériaux dentaires 1 | 1.0 |
| DER 6034 | Matériaux dentaires 2 | 1.0 |
| DER 60741 | Endodontie pédiatrique clinique 1.1 | 0.0 |
| DER 60742 | Endodontie pédiatrique clinique 1.2 | 0.0 |
| DER 60743 | Endodontie pédiatrique clinique 1.3 | 0.5 |
| DER 6075 | Endodontie pédiatrique théorique | 2.0 |
| DER 60841 | Endodontie pédiatrique clinique 2.1 | 0.0 |
| DER 60842 | Endodontie pédiatrique clinique 2.2 | 0.0 |
| DER 60843 | Endodontie pédiatrique clinique 2.3 | 0.5 |
| DER 60941 | Endodontie pédiatrique clinique 3.1 | 0.0 |
| DER 60942 | Endodontie pédiatrique clinique 3.2 | 0.0 |
| DER 60943 | Endodontie pédiatrique clinique 3.3 | 0.5 |
| DER 6120 | Bioéthique et dentisterie légale | 1.0 |
| DER 6230 | Multidisciplinarité et traitement | 1.0 |
| PDT 49521 | Introduction à la pédiatrie 1 | 0.0 |
| PDT 49522 | Introduction à la pédiatrie 2 | 0.0 |
| PDT 49523 | Introduction à la pédiatrie 3 | 0.0 |
| PDT 49524 | Introduction à la pédiatrie 4 | 0.0 |
| PDT 49525 | Introduction à la pédiatrie 5 | 0.0 |
| PDT 49526 | Introduction à la pédiatrie 6 | 0.0 |
| PDT 49527 | Introduction à la pédiatrie 7 | 0.0 |
| PDT 49528 | Introduction à la pédiatrie 8 | 0.0 |
| PDT 49529 | Introduction à la pédiatrie 9 | 3.0 |
| PDT 49541 | Pédiatrie clinique 1.1 | 0.0 |
| PDT 49542 | Pédiatrie clinique 1.2 | 0.0 |
| PDT 49543 | Pédiatrie clinique 1.3 | 1.0 |
| PDT 49561 | Pédiatrie clinique 2.1 | 0.0 |
| PDT 49562 | Pédiatrie clinique 2.2 | 0.0 |
| PDT 49563 | Pédiatrie clinique 2.3 | 1.0 |
| SAB 6062 | Céphalométrie | 2.0 |
| SAB 6070 | Techniques avancées en dentisterie pédiatrique | 0.5 |
| SAB 6100 | Préclinique orthodontique pédiatrique | 1.0 |
| SAB 6101 | Diagnostic orthodontie pédiatrique | 2.0 |
| SAB 6102 | Biomécanique orthodontie pédiatrique | 2.0 |
| SAB 61141 | Analyse de cas 1.1 | 0.0 |

| Cours | Titre | CR |
|-----------|--|-----|
| SAB 6300B | Dentisterie préventive 2 | 1.0 |
| SAB 6307A | Orthodontie interceptive 1 | 1.5 |
| SAB 6307B | Orthodontie interceptive 2 | 0.5 |
| SAB 63141 | Analyse de cas 3.1 | 0.0 |
| SAB 63142 | Analyse de cas 3.2 | 0.0 |
| SAB 63143 | Analyse de cas 3.3 | 1.0 |
| SAB 6325A | Croissance et développement 1 | 2.0 |
| SAB 6325B | Croissance et développement 2 | 2.0 |
| SAB 6340A | Dentisterie pédiatrique 1.1 | 0.5 |
| SAB 6340B | Dentisterie pédiatrique 1.2 | 0.5 |
| SAB 6340C | Dentisterie pédiatrique 1.3 | 0.5 |
| SAB 6341A | Médecine dentaire pédiatrique clinique 1.1 | 3.0 |
| SAB 6341B | Médecine dentaire pédiatrique clinique 1.2 | 3.0 |
| SAB 6341C | Médecine dentaire pédiatrique clinique 1.3 | 1.0 |
| SAB 6342A | Dentisterie pédiatrique 2.1 | 0.5 |
| SAB 6342B | Dentisterie pédiatrique 2.2 | 1.0 |
| SAB 6342C | Dentisterie pédiatrique 2.3 | 0.5 |
| SAB 6343A | Médecine dentaire pédiatrique clinique 2.1 | 3.0 |
| SAB 6343B | Médecine dentaire pédiatrique clinique 2.2 | 3.5 |
| SAB 6343C | Médecine dentaire pédiatrique clinique 2.3 | 2.0 |
| SAB 6344 | Travaux bibliographiques | 1.0 |
| SAB 6345A | Urgence dentaire pédiatrique 1.1 | 0.5 |
| SAB 6345B | Urgence dentaire pédiatrique 1.2 | 0.5 |
| SAB 6345C | Urgence dentaire pédiatrique 1.3 | 0.5 |
| SAB 6345D | Urgence dentaire pédiatrique 2.1 | 1.0 |
| SAB 6345E | Urgence dentaire pédiatrique 2.2 | 0.5 |
| SAB 6345F | Urgence dentaire pédiatrique 2.3 | 0.5 |
| SAB 6345G | Urgence dentaire pédiatrique 3.1 | 0.5 |
| SAB 6345H | Urgence dentaire pédiatrique 3.2 | 0.5 |
| SAB 6345I | Urgence dentaire pédiatrique 3.3 | 0.5 |
| SAB 6346A | Dentisterie pédiatrique 3.1 | 0.5 |
| SAB 6346B | Dentisterie pédiatrique 3.2 | 0.5 |
| SAB 6346C | Dentisterie pédiatrique 3.3 | 0.5 |
| SAB 6347A | Médecine dentaire pédiatrique clinique 3.1 | 3.5 |
| SAB 6347B | Médecine dentaire pédiatrique clinique 3.2 | 3.5 |

| | | |
|-----------|--------------------------|-----|
| SAB 61142 | Analyse de cas 1.2 | 0.0 |
| SAB 61143 | Analyse de cas 1.3 | 0.5 |
| SAB 62141 | Analyse de cas 2.1 | 0.0 |
| SAB 62142 | Analyse de cas 2.2 | 0.0 |
| SAB 62143 | Analyse de cas 2.3 | 0.5 |
| SAB 6290 | Orthodontie pédiatrique | 1.0 |
| SAB 6300A | Dentisterie préventive 1 | 1.0 |

Bloc 70B

Option - Minimum 4 crédits, maximum 7 crédits.

| Cours | Titre | CR |
|----------|---------------------------------------|-----|
| DER 6130 | Expertises | 1.0 |
| DER 6195 | Dentisterie esthétique | 2.0 |
| DER 6222 | Initiation à la dentisterie factuelle | 1.0 |
| MSO 6060 | Concepts de base en biostatistique | 3.0 |

| | | |
|-----------|--|-----|
| SAB 6347C | Médecine dentaire pédiatrique clinique 3.3 | 2.0 |
| SAB 6349 | Sédation et anesthésie générale en dentisterie pédiatrique | 1.5 |
| SAB 6401 | Appareils myofonctionnels | 1.0 |
| STO 6041 | Pharmaco buccodentaire avancée | 1.0 |
| STO 6310 | Chirurgie pédiatrique | 1.0 |
| STO 6312 | Microbio buccodentaire avancée | 1.0 |

| Cours | Titre | CR |
|----------|---|-----|
| MSO 6061 | Introduction à la biostatistique | 3.0 |
| SAB 6351 | Stage dentisterie pédiatrique des communautés vulnérables 1 | 1.0 |
| SAB 6352 | Stage dentisterie pédiatrique des communautés vulnérables 2 | 2.0 |
| STO 6306 | Tissu osseux | 1.0 |